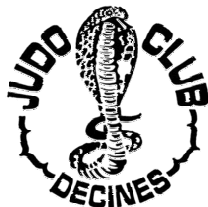


Judo Club Décines

Boite postale 226
69150 Décines

Mail : judoclubdecines@free.fr



Gymnase de la Berthaudière

63, avenue Edouard Herriot
69150 Décines

Site : <http://judoclubdecines.free.fr/>

Décines, le 05 Septembre 2010,

Madame, Monsieur le Président,

Le **Judo Club Décines** est heureux de vous inviter à l'interclubs qui marque son 40^{ème} anniversaire et qui aura lieu le

SAMEDI 09/10/2010 à partir de 13h00

A la halle des sports Charlie Chaplin
13, rue Marcel THERRAS - 69150 DECINES

Les randoris éducatifs et combats auront lieu en poules ou en tableau selon les catégories d'âges et de poids et débiteront aux heures suivantes :

POUSSINS	nés en 2002	convocation à 13h00	début des combats 13h30
POUSSINS	née en 2001	convocation à 14h00	début des combats 14h30
BENJAMINS	nés en 2000 et 1999	convocation à 15h00	début des combats 15h30
BENJAMINES	nés en 2000 et 1999	convocation à 15h00	début des combats 15h30
MINIMES filles	nés en 1998 et 1997	convocation à 16h00	début des combats 16h30
MINIMES garçons	nés en 1998 et 1997	convocation à 16h00	début des combats 16h30
CADETS - JUNIORS - SENIORS		convocation à 17h00	

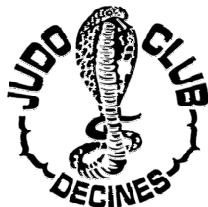
Entrée gratuite

Merci de nous renvoyer avant le 03/10/2010, la liste de vos judokas participants

En espérant vous voir nombreuses et nombreux,
Sincères salutations sportives,

Julien GUICHARDON
Président du Judo Club de Décines

Sébastien MEYER
Steve JAMME
Gilles ANDREA
Hervé MIMAUD
Professeurs du Judo Club de Décines



REGLEMENT

ARTICLE 1 :

Les judokas doivent être en règle : **TITULAIRE DE LA LICENCE F.F.J.D.A. 2010-2011** et **du certificat médical ou du passeport tamponné et signé par le médecin.**

Tous les clubs participants **s'engagent** à n'inscrire que des judokas licenciés FFJDA et à jour du certificat médical.

Le responsable devra se munir de la liste à jour de ses licenciés (Liste officielle du site de la FFJDA)

Le club organisateur se réservant le droit d'effectuer des contrôles (licences, poids)

ARTICLE 2 :

La compétition se déroulera sous forme de poules ou de tableaux, avec possibilité de repêchage en fonction du nombre de participants.

Pour le classement général, il se fera de la façon suivante : le plus grand nombre de médaille d'or puis en cas d'égalité médaille d'argent et ensuite médaille de bronze.

ARTICLE 3 :

POUSSINS :	2002 Randoris éducatif au sol avec repos entre chaque randori, toutes ceintures par ordre de poids garçons et filles séparés.
	2001 Randoris éducatif debout avec repos entre chaque randori, toutes ceintures par ordre de poids garçons et filles séparés.
BENJAMINS :	2000/1999 Shiaï en ligne ou en poule par ordre de poids suivant le nombre de participants avec un repos entre chaque combat. (Garçons et filles séparés)
MINIMES :	98/97 Shiaï en ligne ou en poule par ordre de poids suivant le nombre de participants avec un repos entre chaque combat. (Garçons et filles séparés)
CADETS-JUNIORS-SENIORS :	Shiaï en poule jusqu'à ceinture marron inscription sur place lors de la compétition.
ECHAUFFEMENT :	Obligatoire pour les poussins, fait par une ceinture noire du club organisateur. Libre pour les autres catégories, mais annoncé au micro.

ARTICLE 4 :

ARBITRAGE :

L'interclubs se déroulera suivant les règles de la FFJDA.

Les arbitres F1/F2 et les jeunes arbitres de la ligue du lyonnais assureront l'arbitrage.

Pour le bon déroulement de la compétition, nous comptons sur votre esprit fairplay pour prendre en compte le non professionnalisme des arbitres remplaçants, en cas de manque d'arbitres officiels, et leur tolérer d'éventuelles erreurs.

DEROULEMENT :

1 arbitre F1/F2 + 1 jeune arbitre + 1 commissaire sportif par zone de combat.

2 combats minimum pour les poussins, benjamins,

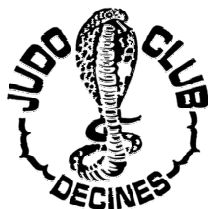
3 combats maximums pour les poussins, benjamins et minimes

5 combats maximums pour les cadets, juniors et seniors.

Poussins, benjamins: faire faire un 3ème combat après, 2 victoires, 1 victoire/1 nul, 1 nul/1 victoire. Pas de 3ème combat en cas de défaite lors du 1er ou 2ème combat.

Minimes : 3 combats pour tous.

Cadets, Juniors, Seniors : seuls les Ippon et Waza-ari sont comptés. Pas de décisions. (règlement passage de grade)



CATEGORIE	TEMPS DU COMBAT	TEMPS D'IMMOBILISATION		
		IPPON	WAZA-ARI	YUKO
POUSSINS	1'30"	20"	15" - 19"	10" - 14"
BENJAMINS	2'	20"	15" - 19"	10" - 14"
MINIMES	3'	25"	20" - 24"	15" - 19"
CADETS - JUNIORS - SENIORS	4'	25"	20" - 24"	15" - 19"

ARTICLE 5 :

Responsabilité : LE JUDO CLUB DECINES DECLINE TOUTE RESPONSABILITE en cas d'accident, de dégradation ou de vol au cours de la manifestation tant pour les judokas que pour les spectateurs.

Chaque club est responsable de ses judokas et supporters pour toute dégradation causée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enceinte de la salle : Chaque club doit effectuer lui-même les déclarations d'accidents survenus à ses adhérents pendant les combats.

ARTICLE 6 :

Le club organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances le nécessitent pour le bon déroulement de l'interclubs. En cas de litige, le club organisateur se réserve seul le droit de statuer.

L'entrée est totalement gratuite. Le club met à votre disposition une buvette pour compenser les frais d'organisation.

ARTICLE 7 :

Toute inscription et tout engagement de club valent acceptation de ce règlement

LOCALISATION :

